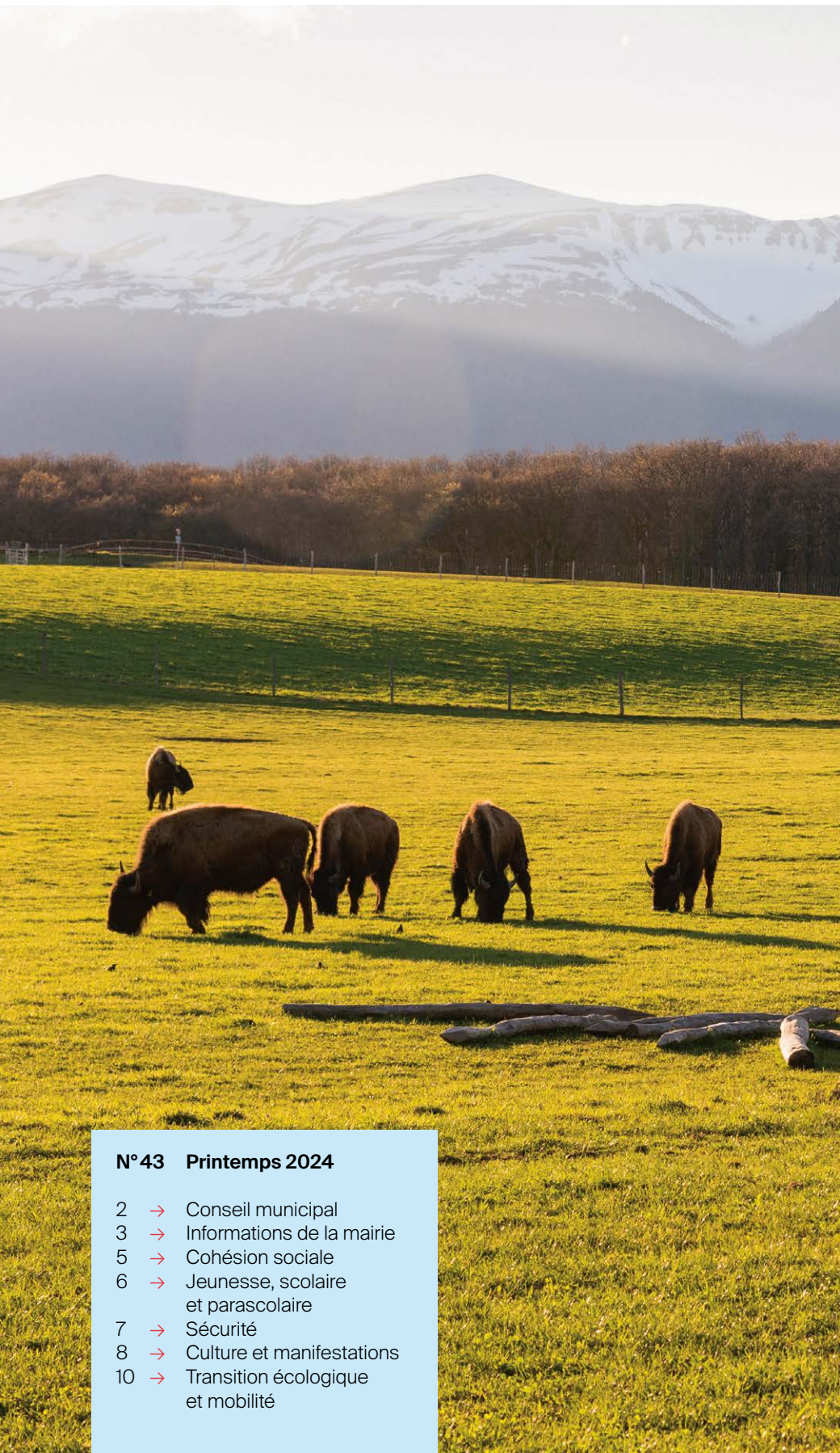


Collex-Bossy infos



Éditorial

Elle approche à grands pas l'inauguration de notre ferme Gindre-Constantin. Le 20 avril prochain, les regards et émotions convergeront vers ce nouveau lieu emblématique de notre commune.

Nous pourrions nous y retrouver pour nous réunir, pour boire un verre, pour travailler dans un bureau partagé, pour lire un livre, pour assister à un événement, pour amener nos enfants à l'espace de jeu ou pour déguster les spécialités du nouveau chef. Nous pourrions y loger nos invités ou les membres de nos familles en visite. Bref, ce lieu de vie et de convergence imaginé dans nos cahiers des charges et dessiné sur nos plans ouvre bientôt ses portes. C'est le rêve de plusieurs législatures qui devient réalité.

Mais la ferme Gindre-Constantin n'est qu'une partie, importante certes, de ce nouveau visage que nous souhaitons apporter à Collex-Bossy. Une commune, des villages et des hameaux accueillants, bienveillants et soucieux d'apporter du bien-être et de la convivialité à leur population, jeune ou âgée, liée à la terre ou travaillant à la ville, installée dans notre commune depuis plusieurs générations ou récemment arrivée.

Elle participe à cette centralité villageoise que nous appelons tous de nos vœux et qui s'étend de la chapelle de la Persécution jusqu'au parc

(suite de l'éditorial en page 2)

N° 43 Printemps 2024

- 2 → Conseil municipal
- 3 → Informations de la mairie
- 5 → Cohésion sociale
- 6 → Jeunesse, scolaire et parascolaire
- 7 → Sécurité
- 8 → Culture et manifestations
- 10 → Transition écologique et mobilité



Commune de
Collex-Bossy



(suite de l'éditorial)

Gaillard. Cette centralité sera complétée par la construction du nouveau quartier des Houchettes dont le déploiement se dynamise suite à la création d'une commission dédiée présidée par notre conseiller municipal Frédéric Betto.

À Bossy aussi, les lignes bougent aussi avec le prochain démarrage des études de transformation de la laiterie et la réflexion engagée par la commission des infrastructures pour pacifier la route d'Ornex à sa hauteur.

Collex-Bossy se transforme, Collex-Bossy s'ouvre, Collex-Bossy se réin-

vente. Pour y arriver, nous devons aussi pacifier les routes, protéger les plus faibles en favorisant leur mobilité, partager les usages routiers entre les usages professionnels et les usages de loisirs; il faudra apprivoiser une route cantonale qui coupe en deux nos villages et qui devra se soumettre à nos mobilités intérieures.

Avec mes adjoints, nous sommes convaincus que la formule magique existe et la mue s'opérera sur plusieurs années. C'est le printemps... et nous nous sentons forts pour porter la marche en avant de notre belle commune. ●

Ricardo Muñoz, maire

Compte rendu des séances

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Le conseil municipal approuve les délibérations suivantes:

- > Délibération 16/23 pour un crédit de 234'000 F TTC pour le remplacement des luminaires de l'école et du centre communal: acceptée à l'unanimité.
- > Délibération 17/2023 relative à un investissement de 12'000 FTTC pour le remplacement des luminaires de l'auberge communale afin d'économiser de l'énergie: acceptée à l'unanimité.

SÉANCE DU 30 JANVIER 2024

Le conseil municipal approuve les points suivants:

- > Délibération 1/2024 relative à la création d'un trottoir à la route de l'Etraz N° 27-29-33 et le remplacement des bordures dégradées: acceptée à l'unanimité.
- > Résolution 1/2024 relative à la révision du Plan directeur communal (PDCoM) et du Plan directeur des chemins pour piétons (PDcP) de Collex-Bossy. ●

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les mardis 23 avril, 14 mai, 18 juin 2024 à 19h30.

- Toutes les informations utiles, dont les procès-verbaux approuvés, sont disponibles à l'adresse:
 - > www.collex-bossy.ch/fr/proces-verbaux/

Départ de Vanessa Blanchard



C'est avec tristesse que nous avons dit au revoir à notre collègue, Vanessa, technicienne communale qui a décidé de poursuivre sa carrière sous de nouveaux horizons après sept mois passés parmi nous. Vanessa a apporté à notre équipe ses compétences professionnelles, mais aussi une personnalité chaleureuse qui a marqué chacun d'entre nous.

Au cours de ses sept mois de travail, Vanessa a contribué à faire avancer des projets et initier des nouveaux. Bien que nous regrettions profondément son départ, nous sommes reconnaissants pour tout le travail effectué au service de notre commune.

Nous lui souhaitons le meilleur dans son parcours professionnel et espérons que nos chemins se croiseront à nouveau. ●

DÈS LE 8 AVRIL 2024 NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

- > Lundi et vendredi : 8h - 12h
- > Mardi et jeudi : 15h - 18h
- > Fermé les mardis et vendredis durant les vacances scolaires.

La cabine à livres

Depuis l'automne 2020, une bibliothèque de rue a été aménagée à l'arrêt de bus Collex-École, offrant une seconde vie à l'espace autrefois dévolu à une cabine téléphonique. Cet espace a pour vocation l'échange de livres, favorisant le partage et la diffusion de la culture, tant pour les jeunes que pour les adultes.

Malheureusement, un manque flagrant de respect a été observé, incitant la commune à rappeler quelques règles essentielles pour préserver l'intégrité de ce lieu :

- > Pour ceux qui déposent des livres, veuillez les ranger directement sur les étagères prévues à cet effet, évitant ainsi de laisser des sacs remplis au sol.
- > Les livres consultés, s'ils ne sont pas emportés, doivent être remis à leur emplacement initial.
- > Les livres endommagés, sectaires, publicitaires ou destinés à un public spécifique n'ont pas leur place dans cet espace accessible à tous, en particulier aux enfants.



- > Il est strictement interdit de prendre des livres en vue de les revendre ultérieurement.
- > Ce lieu n'est en aucun cas une poubelle destinée à recevoir des mégots, des papiers, des restes de nourriture ou d'autres déchets.

Afin de préserver la qualité de cet espace, chaque citoyen est chaleureusement invité à en prendre soin, contribuant ainsi au bien-être de tous. Merci pour votre compréhension et votre soutien. ●

Cartes journalières CFF dégriffées

ELLES SONT DE RETOUR À COLLEX-BOSSY

Depuis le 1^{er} janvier, les cartes CFF communales sont proposées à la Mairie de Collex-Bossy.

Assurez-vous de tirer le meilleur parti de cette offre pratique pour explorer la Suisse à moindre coût. En accédant à ce lien, les habitants trouveront toutes les informations essentielles, des détails sur les réservations aux restrictions éventuelles. N'attendez plus, simplifiez vos déplacements en consultant en ligne. Profitez pleinement de votre carte journalière CFF et découvrez les merveilles du pays avec facilité.

	Prix disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Prix disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	39 F	59 F
2 ^e classe sans demi-tarif	52 F	88 F
1 ^{re} classe avec demi-tarif	66 F	99 F
1 ^{re} classe sans demi-tarif	88 F	148 F

- Pour des voyages fluides et agréables, rendez-vous sur :
- > www.cartelijournaliere-commune.ch

La réception de la mairie reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. ●

Entretien intensif du bord du Marquet par le Service Voirie

Le bord du Marquet, notre joyau naturel local, accueille promeneurs et amateurs de nature. Oliver et Alejandro viennent de lui apporter un grand nettoyage de printemps.

Pendant 2 jours, ils ont entrepris une mission d'envergure à l'aide de machines lourdes tels qu'une pelle de 8 tonnes et un dumper. Les fortes précipitations de l'automne et de l'hiver ont en effet montré que l'accumulation de branchage et de troncs entraînait la création de barrages flottants provoquant des inondations sur le chemin piétonnier. Cette situation a

pénalisé l'attractivité de la promenade tout comme elle a accéléré l'érosion des berges.

Suite à une évaluation minutieuse des besoins respectueuse du cadre naturel, il a fallu mettre en place les méthodes de travail pour désencombrer le lit du ruisseau sans blesser les racines des arbres et sans altérer la forme de son lit.

Paré de ses plus beaux atours, le Marquet se réjouit de pouvoir vous accueillir prochainement pour encadrer vos exercices physiques ou accompagner vos rêveries. ●



Hommage à Michel Dubois

NOTRE AMI MICHEL A JOUÉ UN RÔLE TRÈS ACTIF DANS LA POLITIQUE DE LA COMMUNE DE COLLEX-BOSSY



Lors d'une assemblée générale très peu fréquentée il a repris la présidence de la section communale du PDC des mains d'André Maréchal. Après une longue période de calme, au début des années 1980, le PDC Collex-Bossy a trouvé un nouvel élan grâce à Michel Dubois. Il était plein d'idées et d'entrain et disposait, comme fonctionnaire cantonal, de beaucoup de relations. Il a su donner envie à s'intéresser à la vie publique de notre village.

En 1987 il a été élu au conseil municipal dans une formation appelée « Ouverture Information » et plus tard dans celle du parti démocrate-chrétien. Il a contribué à forger la politique communale pendant près de 20 ans. Il fut le premier conseiller à présider le conseil municipal, car, dès 1991, la commune avait passé le cap des 800 habitants ; auparavant, c'était le maire qui devait exercer cette charge. C'est lui qui a offert au conseil la cloche qui, aujourd'hui encore, ouvre et termine les séances.

Dans ces années d'agrandissement rapide de la commune, Michel soutenait tout ce qui permettait aux habitants de se réunir, d'être informés et de s'exprimer. Sa ténacité à promouvoir des projets qui lui tenaient à cœur, comme la maison multi-génération, était légendaire. Cet immeuble n'existerait pas sans lui. Son autre idée, celle d'une route de contournement de la route de Collex à travers les bois et le chemin de Prodoin a eu moins de succès, mais il en était convaincu jusqu'au dernier jour de sa vie. Michel prenait au sérieux sa tâche, on pouvait compter sur lui. Mais il n'était pas un homme de parti buté.

Ce qui était le plus important pour lui, c'était le vivre ensemble, d'inclure tout le monde dans une fête, une entre-

prise. Cela le rendait heureux de voir les habitants réunis, dans toute leur diversité. Le mot « ensemble » avait une grande valeur pour lui. Ce sens pour faire communauté l'animait de plus en plus et il était profondément malheureux quand il ne pouvait pas partager ses valeurs profondes avec ses copains.

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à l'entourer de notre amitié. Il disait souvent qu'on devait remercier ceux qui viennent aux enterrements d'être là. Je me permets d'accomplir son désir maintenant à sa place, alors que nous l'entourons pour la dernière fois. En son nom, je vous remercie d'être en communion avec lui et nous tous. Pour Michel, cela était essentiel, parce que pour lui, nous sommes tous frères et sœurs, fils et filles du même Père.

Anita Nebel

Félicitations à nos nonagénaires



Cette année, honneur aux dames. Pour fêter leurs 90 ans, elles ont été invitées à l'auberge communale par les autorités communales pour partager un délicieux repas. Celles qui n'ont pas pu se déplacer ont reçu une visite à domicile.

C'est toujours un plaisir de pouvoir passer un moment avec nos aînés, de se pencher sur leur parcours, leur vie, leurs souvenirs et les histoires d'antan liées à notre village.



Merci à toutes pour ces beaux moments de partage. Nous réitérons nos félicitations à Mme Artique, Mme Gindre et Mme Tozzini. ●

Soutien pour les aînés

PERMANENCE ADMINISTRATIVE POUR LES SENIORS

Nous vous rappelons que Dôme Seniors vous reçoit une fois par mois sur rendez-vous dans la salle du Four à pain.

Vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives? Vous cherchez des réponses à vos questions? Vous êtes inquiet pour votre futur? Vous rencontrez des difficultés avec votre assurance? Vous ne comprenez pas un document? Dôme Senior est là pour vous aider.

Les prochaines dates de la permanence administrative, qui se déroule habituellement au Four à pain, sont les suivantes: jeudi 28 mars, jeudi 25 avril, jeudi 30 mai et jeudi 27 juin.

- Pour prendre rendez-vous:
- > Dôme Seniors au 079 701 59 60 de 9h à 11h et de 14h à 16h en semaine,
- > ou inscrivez-vous par mail à info@domeseniors.ch

BESOIN D'UN CHAUFFEUR POUR VOUS RENDRE À UNE VISITE MÉDICALE OU PARAMÉDICALE

L'association des Chauffeurs Bénévoles de Versoix, se fera un plaisir de vous rendre service. Merci de réserver au minimum 48h à l'avance. Une permanence téléphonique répond le lundi et le jeudi de 9h30 à 11h30 au 022 755 34 64. Une petite rémunération est demandée.

- Pour plus de renseignements:
- > contactez l'association des chauffeurs bénévoles de Versoix au 022 755 34 64
- > ou rendez-vous sur notre site internet: www.acbv.ch ●

Gym seniors

Le mouvement à travers le sport stimule le métabolisme, permet de rester dynamique, l'équilibre et renforce la musculature tout en douceur.



Prenez une bonne résolution pour l'année 2024 et rejoignez Katy tous les lundis à la Chapelle de Collex:

- > Cours de gym du dos, avec position au sol, de 13h30 à 14h30
- > Cours «mobilité, plaisir», uniquement en positions debout et assise, de 14h45 à 15h45

Ces cours favorisent la coordination et l'assouplissement. Vous pouvez vous inscrire pour 10 cours ou pour une année. Les inscriptions se font sur place ou en ligne sur ge.prosenectute.ch/fr/activites (Cours No GE14300).

- Pour plus de renseignements:
- > n'hésitez pas à contacter Katy par téléphone au 079 578 27 04

Le Service de la Cohésion Sociale se tient également à votre disposition pour toute information complémentaire par téléphone au 022 959 77 12 pendant les heures d'ouverture de la Mairie. ●

Inscriptions 2024-2025

ESPACE DE VIE ENFANTINE LE PETIT CHEVALIER



Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 au Petit Chevalier sont maintenant ouvertes, exclusivement en ligne sur le site internet www.petitchevalier.ch. Sur cette plateforme, vous trouverez tous les détails concernant les horaires, les tarifs, les modalités d'inscription et des informations pratiques. Afin d'assurer une équité dans l'attribution des places, celles-ci seront octroyées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, avec une priorité accordée aux enfants de la commune de Collex-Bossy, suivis de ceux de la commune de Bellevue.

- Pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Pat Morel :
- > par téléphone au 022 774 47 80
- > par courriel à l'adresse pat@petitchevalier.ch

Nous nous réjouissons de vous accompagner dans cette démarche d'inscription et de vous accueillir au Petit Chevalier pour une année scolaire enrichissante.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Le Groupe d'Intégration et d'Animation Parascolaire (GIAP) annonce l'ouverture des inscriptions du 20 mars au 29 avril 2024 pour l'année scolaire 2024-2025. Les détails pratiques seront disponibles sur www.giap.ch dès début mars.

Découvrez un éventail d'activités stimulantes pour enrichir le parcours éducatif de vos enfants. Les inscriptions (nouvelle inscription ou renouvellement) s'effectueront en ligne par le portail internet my.giap.ch en utilisant le compte e-démarches de l'État de Genève. Pour les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans



titre de séjour, personnes non-contribuables à Genève), une ligne téléphonique dédiée aux inscriptions parascolaires sera à disposition au 022 304 57 70 selon les horaires indiqués sur le site internet www.giap.ch. **Aucune inscription n'aura lieu dans les écoles à la rentrée scolaire.** ●

Centre aéré 2024

DÉSIREZ-VOUS ORGANISER LES VACANCES D'ÉTÉ DE VOS ENFANTS?

Les communes de Collex-Bossy et Pregny-Chambésy organisent en partenariat avec l'association « Ma jeunesse Suisse Romande » MJSR, www.mjsr.ch, un centre aéré pour les enfants de 5 à 11 ans.

- > Du 1^{er} au 5 juillet à Pregny-Chambésy
- > Du 8 au 12 juillet à Collex-Bossy

Un tout ménage vous sera envoyé juste avant les vacances de Pâques.

Le service de la cohésion sociale se tient à votre disposition pour toute information complémentaire (022 959 77 12) pendant les heures d'ouverture de la Mairie.

DÉSIREZ-VOUS DEVENIR AIDE MONITEUR OU MONITEUR?

Nous vous invitons à vous renseigner sur le site internet www.mjsr.ch dans l'onglet moniteurs ou sur Instagram «coordinationmjr».

- Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à téléphoner au Service de la cohésion sociale :
- > par téléphone au 022 959 77 12 pendant les heures d'ouverture de la Mairie ●

BIBLIOBUS: LA BIBLIOTHÈQUE VIENT À VOUS



Le Bibliobus vous invite à explorer ses rayonnages chargés de découvertes littéraires. Les prochaines dates de passage sont autant d'invitations à vous plonger dans un océan de connaissances et à découvrir des univers aussi variés que captivants.

Prochaines dates de passage du Bibliobus devant le local de la voirie : 10 avril, 8 mai et 5 juin.

- Découvrez le catalogue sur le site :
- > catalogue-bm.geneve.ch

Sapeurs-pompiers**L'actualité de votre Compagnie**

Sergent Jean-Marc Fuhrer

En cette période de renouvellement printanier, les Sapeurs-Pompiers de Collex-Bossy sont heureux de vous informer qu'un vent nouveau souffle sur la Compagnie 24. Plusieurs cadres ont été formés et permettent à notre sergent Jean-Marc Fuhrer de prendre une retraite bien méritée.

Jean-Marc a rejoint la Compagnie au siècle dernier, soit le 1^{er} janvier 1999. Il fut sapeur puis caporal, responsable des moyens de communication et des moyens d'alarmes, chef d'intervention, acteur engagé pour les piquets intercommunaux et c'est avec le grade de sergent qu'il prendra sa retraite au

mois de juin 2024. Conscientieux et soucieux du détail, il nous laisse son fils Thomas qui a rejoint activement et à satisfaction notre Compagnie en 2021.

L'État-Major se joint à la Compagnie pour le remercier et le féliciter pour ses 25 ans de service au sein de la Compagnie de Collex-Bossy.

Désormais nous pourrons compter sur notre nouveau sergent-major Andro Ostojic et nos deux nouveaux caporaux Andrea Cominetti et Daniele Puggioni, qui remplissent déjà leurs missions avec beaucoup de motivation et de compétences, un grand bravo à eux.

Le vent de renouvellement nous permettra aussi de proposer très bientôt, en collaboration avec les petites Communes voisines, une formation de Jeunes Sapeurs (JSP) à l'attention des enfants et adolescents. Notre équipe de formateurs se réjouit d'ores et déjà d'accueillir nos jeunes pour leur faire découvrir la corporation des Sapeurs-Pompiers. L'ouverture aux inscriptions se fera dès que les statuts auront été validés et que la partie administrative intercommunale aura été finalisée.

Vous l'aurez compris, le renouvellement passe aussi par une phase de recrutement indispensable. Ainsi, si vous souhaitez pour vous-même ou pour votre enfant intégrer une corporation dynamique et fortement impliquée, vous avez la possibilité de contacter en tout temps les Sapeurs-Pompiers de Collex-Bossy.

- N'hésitez pas à demander une présentation de nos activités lors d'une visite en nous écrivant à :
- > info@cp-24.ch ●

Éric Hubmann, Cdt-Capitaine

Fête de l'Escalade

Le froid était au rendez-vous, mais aussi les enfants et les parents déguisés sous le thème du « Temps des chevaliers ». Des magnifiques déguisements ont rendu difficile le choix du jury lors du traditionnel concours de déguisement. Les délicieuses raclettes et la traditionnelle soupe de légumes préparée par le Football Club de Collex-Bossy ont ravi les papilles.

Nouveauté cette année : Le stand Eco'llex-Bossy a mis au défi les parents et enfants, de donner un exemple de geste Zéro Déchet qui permet de réduire nos déchets. Un maquillage a récompensé les propositions correctes.

Pour les adeptes de maquillage, voici la recette pour confectionner votre propre maquillage « Zéro Déchet » :

- > 1 cuillère à soupe de crème pour les mains
- > 2 cs de maizena
- > 1 cs d'eau
- > colorant naturel (vert : poudre de thé matcha, épinard ou ortie ; bleu : spiruline ; rose : poudre de betterave ; jaune : curcuma)



En 2024, la fête de l'Escalade innovera en proposant un concours avec un prix à la clé. Familles, amis, dès la connaissance du thème retenu, nous comptons sur vous pour nous éblouir avec vos déguisements originaux ou somptueux. ●

Vœux de la mairie et remise du mérite communal

Jacqueline Artique et Danielle Toninato, anciennes secrétaires générales de la commune de Collex-Bossy, ont fortement marqué de leur empreinte la vie des collésiens et des bossioties. À elles



deux, elles ont contribué durant 52 ans, au bon fonctionnement administratif de la Commune. Leur professionnalisme, leur empathie et leur dévouement ont été reconnus à juste titre à travers l'attribution du mérite communal qui est un hommage à leur engagement sans faille envers la population de Collex-Bossy. Nous leur réitérons nos chaleureux remerciements.

Dans leurs discours, Danielle a relaté 26 ans d'une vie communale où les changements ont été nombreux. De la machine à écrire à l'ordinateur ou d'unique employée administrative à l'équipe actuelle, il a fallu s'adapter tout en garantissant des prestations de qualité.

Quant à Jacqueline, ses souvenirs d'une unique pièce servant de réception, bureau du Maire ou de salle du conseil municipal dépourvue de chauffage et de ligne téléphonique nous ont plongés dans un autre temps. Son anecdote sur les tirages de stencils troqués contre des cartons de vins a aussi démontré que la débrouillardise et le dévouement sont des qualités dont la commune a largement bénéficié.

C'est au son de la musique du groupe Wen & Phil que la cérémonie des vœux de la Mairie a débuté. Frédéric Betto, président du Conseil municipal et animateur de la cérémonie nous a régalié d'un discours rempli d'humour qui a « parlé » à beaucoup de participants qu'ils soient « de souche » ou nouvellement arrivés.

Un apéritif servi par des dames paysannes et femmes rurales genevoises ainsi qu'une dégustation des vins de la commune ont clôturé ce bel événement.

La Mairie tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré à l'organisation. ●

Saison culturelle

SOVA GOSPEL CHOIR

Le vendredi 15 décembre dernier, les spectateurs qui se sont rendus à la Chapelle de Collex pour assister au concert du Sova Gospel Choir, un groupe basé à Genève, ont été agréablement surpris par l'intensité inattendue de cette soirée musicale. Dès les premières notes, une irrésistible envie de taper du pied au rythme des mélodies s'est emparée de l'auditoire.

Les voix exceptionnelles des chanteurs et chanteuses, qu'ils évoluent en groupe ou en solo, ont profondément



touché les cœurs des auditeurs. La passion dégagée, l'énergie communicative, et le pur plaisir de chanter ont illuminé les visages de l'assem-

blée. Ce fut véritablement un moment de communion à travers la musique, créant une atmosphère chaleureuse et participative.

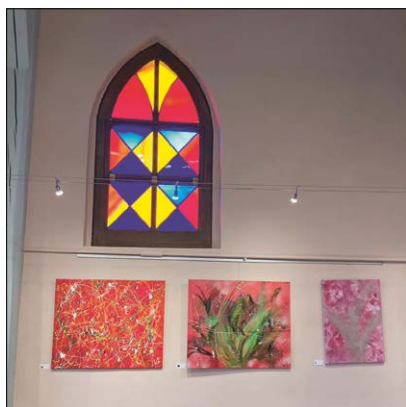
Le public n'a pas hésité à se joindre à l'invitation du groupe à se lever et à danser, transformant ainsi la Chapelle de Collex en un lieu de célébration et de partage. Certains morceaux bien connus ont même suscité des murmures joyeux dans l'audience, qui s'est volontiers laissé emporter par l'enthousiasme contagieux du Sova Gospel Choir.

La Chapelle de Collex était pleine à craquer en cette soirée mémorable du 15 décembre. Sans aucun doute, les spectateurs présents attendent avec impatience de revivre de telles soirées, où la musique devient une échappatoire bienvenue, nous faisant momentanément oublier les soucis du monde extérieur.

Rose Marie Mota, conseillère municipale

VÉGÉ- EXPOSITION ARTISTIQUE

La soirée du vernissage à la Chapelle le 25 janvier a été un enchantement artistique, magnifié par les mots inspirés d'Alexandre Weber, un jeune habitant de la Commune, sur notre artiste, Véronique Girardin. Son discours éloquent a donné une profondeur particulière à la découverte de l'artiste. Un immense merci à Véronique, dont le



talent artistique a captivé nos sens et transformé l'espace en une toile vivante d'émotions. Cette expérience unique restera gravée dans nos cœurs, grâce à la fusion magique du discours éclairé d'Alexandre et au génie créatif de Véronique. ●

LES BISONS DE COLLEX-BOSSY



© Florence Strub

En 1990, M. Laurent Girardet a insufflé une touche exceptionnelle au paysage des communes de Bellevue et de Collex-Bossy, le Far West genevois, en introduisant un troupeau majestueux de bisons. Cette initiative a permis d'enrichir la biodiversité locale.

Symboles emblématiques de l'Amérique du Nord, les bisons ont été transportés en avion et se sont parfaitement acclimatés aux vastes étendus de notre Commune.

À l'auberge de Collex-Bossy, ces bisons ont conquis une place privilégiée, ajoutant une dimension exceptionnelle à l'expérience offerte aux convives. Leurs silhouettes ornent les murs de l'établissement, créant une atmosphère unique où les visiteurs peuvent non seulement déguster les délices locaux, mais aussi plonger dans l'histoire captivante de la région.

Au fil des ans, les bisons sont devenus bien plus qu'une simple attraction visuelle. Ils incarnent l'essence même de l'identité locale, symbolisant l'harmonie entre l'homme et la nature dans ce coin pittoresque du canton de Genève. Ainsi, grâce à la vision éclairée de M. Girardet, ces bisons sont devenus des gardiens vivants de l'histoire et de la tradition, contribuant à faire de Collex-Bossy une destination incontournable où l'on peut savourer non seulement la cuisine locale, mais aussi vivre une expérience culturelle immersive.

Vous avez aussi la possibilité d'acheter des steaks hachés burgers directement à la ferme en les contactant directement au 079 727 06 05.

En juin 2024, plongez dans l'univers majestueux des bisons lors de notre exposition de photographies en plein air. Rejoignez-nous pour le vernissage le samedi 1^{er} juin, où vous êtes chaleureusement invités à découvrir la beauté et la force de ces fascinantes créatures au bord du ruisseau du Marquet. Un tout ménage vous fournira plus de détails sur cet événement. ●

Les prochains événements de la saison culturelle

- > Vendredi 19 avril, 20h30, à la Chapelle: Concert irlandais: **The Story of John O'Hara**. Un stand nourriture aux saveurs de l'Irlande ainsi que la bière Guinness sont au programme. Venez nombreux!
- > Samedi 4 mai, 20h30, à l'air libre si la météo est généreuse: Pièce de théâtre en famille: **Le livre de conte avec interaction du public**.
- > Samedi 8 juin, 20h30, à la Chapelle: **Soirée de contes**.
- > **Exposition des Bisons**, en pleine nature, qui aura lieu le long du Marquet, dont l'inauguration se fera le samedi 1^{er} juin en compagnie de l'artiste Florence Strub et Monsieur et Mademoiselle Girardet.

Prochaine manifestation

- > Samedi 20 avril: Inauguration de la **Ferme Gindre-Constantin**.

Moustiques tigres

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION FACE À LA MENACE CROISSANTE EN SUISSE



Originaires d'Asie, ces insectes ont établi une présence dans certaines régions suisses, suscitant des préoccupations quant aux risques sanitaires associés. Bien que les moustiques tigres ne soient pas originaires de Suisse, leur présence dans le pays a été signalée, notamment dans les régions du sud. Ces insectes portent avec eux la menace de maladies potentiellement graves, telles que la dengue, le chikungunya et le virus Zika, mettant en danger la santé publique. Ils ont la particularité d'être discrets, silencieux et diurnes.

La piqûre d'un moustique tigre infecté peut entraîner la transmission de ces maladies, ce qui nécessite une attention particulière.

La prévention est cruciale pour contrôler la propagation des moustiques tigres en Suisse. Les mesures suivantes peuvent contribuer à minimiser les risques et à protéger la population :

1. **Élimination des sites de reproduction:** Les moustiques tigres se reproduisent dans des eaux stagnantes. Il est essentiel d'éliminer les sources potentielles de reproduction, comme les dessous de pots de fleurs, les gouttières obstruées et les récipients abandonnés.
2. **Sensibilisation du public:** Informer la population sur la présence des moustiques tigres, leurs caractéristiques et les risques associés est crucial.

3. **Surveillance constante:** Les autorités sanitaires suisses surveillent activement la propagation des moustiques tigres. La détection précoce de ces insectes est essentielle pour mettre en œuvre des mesures de contrôle efficaces.

4. **Utilisation de répulsifs et de moustiquaires:** L'utilisation de répulsifs contre les moustiques et de moustiquaires peut aider à prévenir les piqûres et réduire le risque de transmission de maladies.

Ensemble, adoptons des mesures proactives pour protéger notre commune contre cette menace persistante.

Si vous pensez avoir observé un moustique-tigre, merci de le signaler sans tarder au moyen d'une photo sur le site www.moustiques-suisse.ch. Un spécialiste se chargera de vérifier rapidement votre donnée.

- Pour plus d'informations :
- > www.ge.ch/moustique-tigre
 - > 022 546 76 00
 - > info-service@etat.ge.ch ●

Chenilles processionnaires



Depuis 2020, la mairie s'est engagée dans une démarche visant à promouvoir la biodiversité en proposant aux habitants d'installer des nichoirs à mésanges avec succès. Nous réitérons cette démarche sur commande.

Ces petits abris, conçus spécialement pour accueillir les oiseaux, jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'équilibre écologique local, notamment en contribuant à réguler les populations d'insectes nuisibles.

Parmi ces nuisibles, les chenilles processionnaires représentent une préoccupation majeure. Ces petites créatures, dotées de poils urticants, peuvent poser un danger non seulement pour les humains, mais aussi pour nos amis à quatre pattes. Leur présence dans les arbres peut engendrer des réactions allergiques sévères chez ceux qui entrent en contact avec elles.

Face à cette menace, il est crucial que les propriétaires prennent leurs responsabilités et agissent dès l'apparition des nids de chenilles processionnaires. En effet, l'élimination de ces nuisibles relève de leur devoir de préserver la santé de leurs arbres et de garantir la sécurité de leur environnement. Pour ce faire, il est recommandé de faire appel à des entreprises spécialisées dans la lutte contre les chenilles processionnaires.

La mairie facilite cette démarche en mettant à disposition gratuitement des nichoirs et les coordonnées de professionnels qualifiés sur son site internet officiel et en fournissant des informations pertinentes. Collaborer avec ces experts permet non seulement d'assurer une élimination efficace des chenilles, mais aussi de prévenir les risques associés à leur présence.

En encourageant la vigilance et l'action préventive des propriétaires, la commune contribue activement à maintenir un environnement sûr et sain pour l'ensemble de la population. Grâce à ces initiatives, la cohabitation harmonieuse entre les êtres humains, la faune sauvage et la nature est favorisée, renforçant ainsi le lien précieux qui unit notre commune à son écosystème.

- Toutes les informations utiles sont disponibles à l'adresse :
- > www.collex-bossy.ch/fr/vivre/se-proteger-contre-les-chenilles-processionnaires-454 ●

Subvention Eco21

Explorez les opportunités d'aides financières de Collex-Bossy pour participer à la transition écologique! Le guichet virtuel communal vous ouvre les portes vers un soutien financier dans des domaines tels que la mobilité douce, les énergies renouvelables, la réparation d'appareil électrique, et bien plus encore. Par exemple, bénéficiez d'une subvention pour l'achat d'un vélo électrique, d'un vélo musculaire, d'un vélo cargo ou pour l'installation de panneaux solaires sur votre propriété. Nous sommes là pour vous soutenir dans des actions concrètes et ponctuelles pour un impact écologique significatif.

- Consultez dès maintenant notre page dédiée aux aides financières pour la transition écologique et donnez vie à vos projets verts :
- > www.collex-bossy.ch > Guichet virtuel > Subventions communales
- Bénéficiez des subventions cantonales du programme « Nature en ville » :
- > www.collex-bossy.ch > Vivre à Collex-Bossy > Environnement > Jardin

Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez dorénavant déposer votre demande de subvention / mobilité directement via un formulaire en ligne. ●

Transports publics

DES AVANTAGES SIGNIFICATIFS POUR VOS DÉPLACEMENTS

Votre Commune vous propose une opportunité exceptionnelle pour faciliter vos déplacements en transports publics tout au long de l'année 2024. Grâce à une participation financière, vous pourrez bénéficier d'une réduction substantielle sur l'achat ou le renouvellement de votre abonnement annuel UNIRESO ou Léman Pass.

Montants de la subvention selon les catégories d'âge :

- > Juniors (6-24 ans) et seniors (dès 64 ans): 200 F
- > Adultes (25 à 63 ans révolus): 50 F

Période d'inscription et d'achat : Inscrivez-vous entre le 1^{er} janvier 2024 et le 19 décembre 2024 pour bénéficier de cette offre avantageuse. Dès la validation de la Commune, vous pourrez acheter votre nouvel abonnement annuel jusqu'au 31 décembre 2024.

Procédure d'inscription en ligne :

1. Rendez-vous sur webshop.tpg.ch.
2. Accédez à la rubrique « Offres de ma commune ».
3. Sélectionnez « Collex-Bossy » et choisissez votre catégorie d'âge.

4. Remplissez le formulaire d'inscription avec votre numéro de carte SwissPass.
5. La Mairie validera votre inscription sous 5 jours si vous êtes éligible.
6. La réduction sera directement disponible dans votre compte webshop des TPG. Vous pourrez finaliser votre achat et choisir la date de début de validité de l'abonnement dans les deux mois suivant la date d'inscription.

Autres options d'inscription : Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez acheter votre abonnement à tarif réduit dans une agence TPG (Cornavin, Rive ou Lancy Pont-Rouge).

Points importants à noter : Ne pas acheter ni renouveler votre abonnement avant la validation de la Commune.

- Pour toute assistance, contactez le Service Relation clientèle des TPG
- > par téléphone (numéro gratuit) : au 00800 022 021 20
- > ou rendez-vous dans une agence TPG

Profitez de cette initiative de votre Commune pour rendre vos déplacements plus accessibles, durables et économiques tout au long de l'année 2024. L'abonnement, valable une année, vous offre la liberté de voyager en tram, bus, mouettes et train, selon les conditions tarifaires UNIRESO. ●

TAILLE DE HAIES ET DES ARBRES

La mairie tient à rappeler les dispositions de la loi sur les routes – L1 10, art. 70 et 76.

Les propriétaires sont tenus de couper à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies situées en bordure de route doivent être taillées à une hauteur maximale de 2 mètres et

ne pas empiéter sur la voie publique. Ce travail doit être effectué à front des chemins communaux et privés.

Attention : Il n'y a plus d'échéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année. Il arrive que des haies non élaguées perturbent grandement le passage des piétons sur les trottoirs. Aussi, pour des raisons de sécurité, nous comptons sur la compréhension des propriétaires afin de prendre les mesures qui s'imposent.

Merci de veiller également à dégager les candélabres. Nous remercions les personnes concernées de respecter ces exigences, faute de quoi les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

- Pour plus d'informations :
- > Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)
- > www.ge.ch/document/agriculture-nature-distances-plantation-concernant-arbres-haies

Agenda

Avril

- 5 AJA, soirée musicale.
- 10 Bibliobus.
- 16 ou 23 Sortie seniors – Cueillette sauvage.
- 19 Concert The Story of John O'Hara, Chapelle, 20h30.
- 20 Inauguration Ferme Gindre-Constantin.
- 23 Séance du Conseil municipal, 19h30.
- 25 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).

Mai

- 3 AJA, soirée « beauf ».
- 4 Théâtre en plein air, parking de la Chapelle.
- 4 CM – Rencontre citoyenne.
- 8 Bibliobus.
- 14 Séance du Conseil municipal, 19h30.
- 28 Sortie seniors – Grande sortie surprise.
- 30 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).

Juin

- 8 Bibliobus.
- 8 Soirée de contes, Chapelle, 20h30.
- 8 Sortie seniors – Soirée de contes à la Chapelle.
- 18 Séance du Conseil municipal, 19h30.
- 27 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).
- 28 Promotions scolaires, esplanade communale.



Commune de
Collex-Bossy

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture et permanence téléphonique

Lundi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 7h30 à 11h
Jeudi de 15h à 18h
Fermé les vendredis des
vacances scolaires

Collex-Bossy infos

Collex-Bossy infos paraît quatre fois par an. La rédaction invite tous les Collésiens et Bossiotes à participer à sa préparation en envoyant leurs articles par courriel à : m.barros@collex-bossy.ch (max. 1'200 signes). Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu. Concernant le recours à l'écriture inclusive, la méthode de formulation est laissée à l'appréciation des auteurs.

Rédaction : Administration communale
Coordination : Margarida Barros
Graphisme : Z+Z, www.zplusz.ch
Photographie : S. Chahlaoui, K. Girardet,
N. Marques, R.M. Mota, A. Nebel, A. Schulz,
mairie de Collex-Bossy
Impression : Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 750 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNE

www.collex-bossy.ch



Facebook
Commune de Collex-Bossy

